



ISSN 1841-8333  
ISSN en ligne 2261-3463

Pour l'élargissement de l'Union européenne.  
Opinions des spécialistes macédoniens et albanais  
visant le processus d'adhésion et le transfert de  
l'expérience des pays de l'Europe centrale-orientale

**Antoanela Paula Mureșan**

Faculté d'études européennes, Université Babeș-Bolyai, Roumanie

paula.muresan@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0000-0002-0421-4431>

**Elena Grad-Rusu**

Faculté d'études européennes, Université Babeș-Bolyai, Roumanie

elena.rusu@ubbcluj.ro

<https://orcid.org/0000-0002-0510-8710>



Reçu le 12-11-2022 / Évalué le 23-11-2022 / Accepté le 05-12-2022

### Résumé

Après la chute du Rideau de fer, l'ex-République fédérale socialiste de Yougoslavie a connu des transformations importantes. Un aspect qui mérite d'être évoqué est le chemin européen que les pays résultant de la division ont décidé de poursuivre. Bien que l'adhésion des Balkans occidentaux à l'Union européenne soit un processus de longue durée, les pays essaient, chaque année, de remplir les critères d'adhésion et d'explorer ce qui peut être compris, voire appris, de l'expérience des pays de l'Europe centrale-orientale (les PECO). Dans cet article nous présentons les résultats de plusieurs entretiens avec des spécialistes macédoniens et albanais afin de mieux comprendre les perceptions d'adhésion européenne des deux pays et les parallèles qui peuvent être faites avec le parcours européen des PECO.

**Mots-clés :** Balkans occidentaux, adhésion à l'UE, Commission européenne, Union européenne, élargissement

**Pentru extinderea UE. Opiniile specialiștilor macedoneni  
și albanezi cu privire la procesul de aderare  
și transferul experienței țărilor din Europa Centrală și de Est**

### Rezumat

După căderea Cortinei de Fier, fosta Republică Socialistă Federală Iugoslavia a suferit transformări semnificative. Un aspect demn de menționat este calea europeană pe care țările rezultate din divizarea acesteia au decis să o urmeze. Deși aderarea Balcanilor de Vest la Uniunea Europeană este un proces pe termen lung, țările încearcă, în fiecare an, să se conformeze criteriilor de aderare și să exploreze ceea ce poate fi înțeles, sau chiar învățat, din experiența țărilor de Europa Centrală și de Est. În acest articol prezentăm rezultatele mai multor interviuri cu

specialiști macedoneni și albanezi pentru a înțelege mai bine percepțiile privind apartenența europeană a celor două țări și paralelele care se pot face cu parcursul european al țărilor de Europa Centrală și de Est.

**Cuvinte-cheie:** Balcanii de vest, aderarea la UE, Comisia Europeană, Uniunea Europeană, extindere

**For EU enlargement. Opinions of Macedonian and Albanian specialists  
on the accession process and the transfer of the experience  
of East-Central-European member states**

**Abstract**

After the fall of the Iron Curtain, the former Socialist Federal Republic of Yugoslavia underwent significant transformations. One aspect worth mentioning is the European path that the countries resulting from the division decided to pursue. Although the accession of the Western Balkans to the European Union is a long-term process, the countries attempt, each year, to fulfil the criteria for membership and to explore what can be understood, or even learned, from the experience of the countries of Central and Eastern Europe (CEEC). In this article we present the results of several interviews with Macedonian and Albanian specialists in order to better understand the perceptions of European membership in the two countries and the parallels that can be drawn with the European path of the CEEC.

**Keywords:** Western Balkans, EU accession, European Commission, European Union, enlargement

**Introduction<sup>1</sup>**

Pour qu'un pays candidat devienne membre de l'UE, il doit remplir les critères d'adhésion (Conseil européen de Copenhague, 1993). Ainsi, il s'agit des critères politiques (la démocratie, l'État de droit, les droits de l'homme et le respect et la protection des minorités), des critères économiques (une économie de marché viable) et de la capacité administrative et institutionnelle de mettre en œuvre efficacement l'acquis et d'assumer les obligations liées à l'adhésion. La Commission européenne rédige chaque année un Rapport dans lequel le progrès ou la régression du pays candidat sont analysés en fonction des critères d'adhésion et ensuite disséminés. Ceci rend le processus d'adhésion un travail complexe de la part des pays candidats, mais aussi des spécialistes de l'UE.

L'élargissement de l'UE suscite encore des opinions *pour* ou *contre*. Les spécialistes du domaine des études européennes offrent leur expertise chaque fois qu'il est question d'un éventuel élargissement de l'UE. Le plus médiatisé élargissement, à notre avis, a été celui de 2004, lorsque dix pays ont rejoint l'UE (huit pays d'Europe centrale et orientale - PECO : Tchéquie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie,

Pologne, Slovaquie et Slovénie) et Chypre et Malte). En 2007, c'est le tour de la Roumanie et de la Bulgarie, tandis qu'en 2013 la Croatie est devenue membre de l'UE. Comme prévu, la littérature spécialisée abonde d'analyses qui traitent de l'élargissement de l'UE vers les PECO et les avis des spécialistes ont été divers, poursuivant des sujets de politique (Dehousse, 1998 ; Robert, 2001 ; Reiter 2011), d'économie (Andreff, 2001 ; François, Le Gall, Magni-Berton, 2012 ; Aglietta, Baulant, Moatti, 2003 ; Aude, Assen, 2003) et d'acquis communautaire (Fultz, 2007) que les PECO ont dû surmonter pour être prêts à l'adhésion. On y distingue des difficultés répétitives, caractéristiques à la transition des pays ex-communistes : la lutte pour la démocratisation des institutions publiques, la lutte contre la corruption, la lutte pour la liberté de la parole, la nécessité d'avoir une économie viable, la préoccupation pour les fonds de pré-adhésion, la lutte pour les droits des minorités, la lutte pour la réforme du système judiciaire (l'inamovibilité des magistrats, l'organisation des agences contre la corruption) etc.

La première année de la mise en œuvre du projet *Transfert du modèle d'intégration européenne de l'Europe centrale et orientale aux Balkans occidentaux TEAM-WB - PN-III-P4-ID-PCE-2020-0608* a impliqué l'évaluation du progrès des dossiers de l'intégration européenne des quatre pays candidats des Balkans occidentaux (l'Albanie, la Macédoine du Nord, la Serbie et le Monténégro). Ainsi, en octobre et novembre 2021, l'équipe du projet s'est rendue dans les quatre capitales des pays candidats des Balkans occidentaux (Tirana, Skopje, Belgrade et Podgorica) afin de mener des entretiens. L'équipe a été divisée en deux, tenant compte de l'expérience scientifique antérieure de ses membres avec les espaces respectifs.

L'équipe qui a mené les entretiens en Albanie et en Macédoine du Nord a été composée par Paula Mureșan, Elena Grad Rusu et Mihaela Oprescu. Au total, treize experts<sup>2</sup> de différents domaines liés à l'intégration européenne des Balkans occidentaux ont été interrogés - décideurs, représentants de la société civile et universitaire. L'ensemble des questions a été structuré sur des sujets communs à chaque interlocuteur, quel que soit son domaine d'expertise ou son pays d'origine, ainsi que sur des points spécifiques liés à son parcours professionnel. Les questions portaient aussi bien sur les aspects généraux que sur les particularités des pays investigués.

La deuxième année du projet s'inscrit dans la continuité de l'étude de la première année, en élargissant les recherches et en examinant les dossiers d'intégration européenne des États d'Europe centrale et orientale, afin d'établir le potentiel du transfert de leur expérience vers les États candidats des Balkans occidentaux.

## **Quelques repères sur la Macédoine du Nord et l'Albanie dans le processus d'adhésion**

La République de Macédoine du Nord a commencé son chemin européen par sa demande d'adhésion à l'Union européenne en 2004. Une année plus tard, la Commission européenne a donné son avis favorable et, l'année même, le Conseil européen a accordé au pays le statut de candidat. L'année 2022 vient avec le début des négociations.

En 2009, l'Albanie a demandé l'adhésion à l'Union européenne. En 2012, la Commission européenne a considéré que le pays n'était pas prêt pour obtenir le statut de pays candidat, ce qui se réalise en 2014. Comme dans le cas de la Macédoine du Nord, en 2022 le pays commence les négociations (European Commission, 2022).

En 2020, la Commission européenne a rédigé un document important espérant aider les Balkans occidentaux dans leur parcours européen, en simplifiant la configuration des chapitres de négociations qui ont été regroupés en six clusters thématiques : « fondamentaux » (état de droit notamment), marché intérieur, compétitivité et croissance inclusive, programme environnemental et connectivité durable, ressources, agriculture et cohésion, relations extérieures.

Le rapport de la Commission européenne en 2021 a mis en évidence les aspects suivants en ce qui concerne le progrès de la Macédoine du Nord.

- a. Sur le critère politique : l'appréciation pour la poursuite des efforts en faveur de la démocratie, de l'État de droit et de l'administration de l'État.

Sur les critères politiques, la Macédoine du Nord a poursuivi ses efforts pour renforcer la démocratie et l'État de droit, notamment en activant les freins et contrepoids existants et sur une mobilisation pour les principales questions politiques et législatives. Certains progrès ont été accomplis dans la finalisation de l'examen fonctionnel horizontal de l'administration de l'État. (European Commission, North Macedonia 2021 Report).

- b. Sur le critère juridique : l'appréciation modérée pour le système juridique, la lutte contre la corruption, le crime organisé, le terrorisme et la constatation de la conformité des normes européennes pour les droits fondamentaux.

Le système judiciaire de la Macédoine du Nord a un certain niveau de préparation/est modérément préparé.

La Macédoine du Nord a un certain niveau de préparation / est modérément préparée pour la prévention et la lutte contre la corruption. Le pays a un certain niveau de préparation dans la lutte contre le crime organisé. Certains progrès ont

été accomplis dans la lutte contre le terrorisme et la prévention/répression de l'extrémisme violent conformément aux objectifs définis dans le plan d'action joint pour la lutte contre le terrorisme pour les Balkans occidentaux et dans l'accord bilatéral. Le cadre juridique relatif à la protection des droits fondamentaux est largement conforme aux normes européennes. (European Commission, North Macedonia 2021 Report).

c. Sur le critère économique : l'appréciation pour la poursuite des efforts pour une économie de marché durable :

« Sur les critères économiques, la Macédoine du Nord a fait certains progrès et se situe à un bon niveau de préparation au développement d'une économie de marché viable. » (European Commission, North Macedonia 2021 Report)

d. Pour la capacité d'assumer les obligations de l'adhésion : une appréciation modérée pour le cluster 2 (marché intérieur), le cluster 3 (compétitivité et croissance inclusive), le cluster 5 (ressources, agriculture et cohésion) et le cluster 6 (relations extérieures) et une bonne appréciation pour le cluster 4 (programme environnemental et connectivité durable).

La Macédoine du Nord est modérément préparée dans la plupart des domaines couverts par le cluster 2 sur le marché intérieur, à savoir la libre circulation des biens, des services et des capitaux, la propriété intellectuelle et la concurrence politique. Dans l'ensemble, la Macédoine du Nord est modérément préparée dans la plupart des domaines couverts par le cluster 3 sur la compétitivité et la croissance inclusive, y compris dans la société de l'information et les médias, la fiscalité, les entreprises et la politique industrielle, l'éducation et la culture, et la politique économique et monétaire.

Concernant le cluster 4 sur le pacte vert et la connectivité durable, la Macédoine du Nord a un bon niveau de préparation dans les réseaux transeuropéens. Elle est modérément préparée dans la plupart des zones du cluster 5 sur les ressources, l'agriculture et la cohésion. Elle est modérément préparée dans les domaines couverts par le cluster 6 sur les relations extérieures et a réalisé des progrès au cours de la période surveillée. La Macédoine du Nord reste l'une des principales routes de transit pour les mouvements migratoires. Le pays continue de jouer un rôle constructif dans la gestion des flux migratoires mixtes. (European Commission, North Macedonia 2021 Report)

Le rapport de la Commission européenne en 2021 a mis en évidence les aspects suivants en ce qui concerne le progrès de l'Albanie.

- a. Sur le critère politique : l'appréciation pour les élections générales de 2021 qui ont eu lieu dans de bonnes conditions, ainsi que l'appréciation modérée pour l'administration de l'État.

En ce qui concerne les critères politiques, les élections générales ont eu lieu le 25 avril 2021, à la suite d'un accord interpartis conclu le 5 juin 2020, qui a conduit à une vaste réforme électorale, conformément aux recommandations de l'OSCE/BIDDH. L'Albanie est modérément préparée à la réforme de son administration publique. (European Commission, Albania Report 2021)

- b. Sur le critère juridique : l'appréciation modérée pour le système juridique ainsi que la mise en évidence de certains progrès enregistrés dans la lutte contre le crime organisé et la corruption.

Le système judiciaire albanais est également modérément préparé. L'Albanie a poursuivi la mise en œuvre de la réforme complète de la justice, ce qui lui a permis d'accomplir de bons progrès. Elle a un certain niveau de préparation dans la lutte contre la corruption et un certain niveau de préparation dans la lutte contre le crime organisé. (European Commission, Albania Report 2021)

- c. Sur le critère économique : l'appréciation pour la poursuite des efforts pour une économie de marché durable :

« En ce qui concerne les critères économiques, l'Albanie a fait quelques progrès et est modérément préparée en termes de développement d'une économie de marché viable. » (European Commission, Albania Report 2021).

- d. Pour la capacité d'assumer les obligations de l'adhésion : l'appréciation modérée pour le cluster 2 (marché intérieur), le cluster 3 (compétitivité et croissance inclusive), le cluster 4 (programme environnemental et connectivité durable), une certaine appréciation pour le cluster 5 (ressources, agriculture et cohésion) et une bonne appréciation pour le cluster 6 (relations extérieures).

L'Albanie est modérément préparée dans la plupart des domaines du marché intérieur, à savoir la libre circulation des biens, des services et des capitaux, politique de la concurrence et les services financiers. Elle a atteint un niveau modéré de préparation dans de nombreux domaines liés à la compétitivité et à la croissance inclusive. L'Albanie est modérément préparée dans la plupart des domaines liés à l'agenda vert et au développement durable. Elle a un certain niveau de préparation dans la plupart des domaines liés aux ressources, à l'agriculture et à la cohésion. Ce pays a atteint un bon niveau de préparation en matière de relations extérieures, sécurité et défense. (European Commission, Albania Report 2021).

## Les entretiens

Nous présenterons, dans cette section de notre étude, une analyse des réponses reçues lors des entretiens en Macédoine du Nord et en Albanie. Nous avons mis entre guillemets les mots qui représentent des fragments des déclarations des interlocuteurs. Dans les deux cas, nous avons analysé les réponses aux questions communes, pour apporter ensuite des informations supplémentaires dans le cas des questions particulières.

L'analyse commence par la Macédoine du Nord, où neuf personnes ont été interrogées. Elles sont issues des milieux académique, civique et institutionnel. Les questions ont eu le même objectif - de consulter les experts de ce pays en ce qui concerne le processus d'intégration européenne de leur pays. L'accent a été mis sur la perspective des citoyens. Ainsi, nous avons structuré les entretiens par des questions communes afin de définir un climat général, mais également par des questions particularisées selon le profil et la spécialisation des intervenants. Les questions ont porté notamment sur les domaines social, économique et juridique.

Ci-dessous, nous analyserons les réponses communes à chaque question, en notant quand elles font partie de l'ensemble général ou des réponses spécialisées. Par conséquent, à la question commune « Peut-on dire que l'adhésion à l'UE est un processus qui a trois coordonnées : si - est-ce que les États sont accueillis ou non, comment - le problème de méthodologie et quand - le calendrier de l'élargissement ? De votre point de vue, laquelle des trois coordonnées est reflétée avec précision dans la situation actuelle de l'adhésion ? », les réponses ont capturé l'idée que les citoyens de la Macédoine du Nord sont mécontents « que des critères d'adhésion différents s'appliquent désormais par rapport au passé », ce qui, selon eux, avait permis un processus plus fluide. « C'est une nouvelle méthodologie ». Mais on ajoute que « cette nouvelle méthodologie est plus claire » et aura de meilleurs résultats à long terme. On a mentionné « que les pays des Balkans ne se sentent pas une priorité pour le processus d'élargissement de l'UE », cette dernière préférant « une intégration profonde au niveau de l'UE plutôt qu'un élargissement en acceptant de nouveaux membres ». Concernant la priorité de l'une des trois coordonnées, il est mentionné « qu'elles sont associées et fonctionnent très bien ensemble ». Dans le même temps, on apprécie que « les dirigeants de l'UE mentionnent toujours le partenariat avec les Balkans occidentaux et son importance au niveau européen », mais aussi le fait que ce ne sont pas seulement les efforts et la position des pays qui comptent, mais aussi « le contexte dans lequel l'UE s'est trouvée dans ces dernières années ». Par conséquent, les trois coordonnées sont importantes pour avancer dans ce processus.

Une autre question commune à tous les interlocuteurs a été : « À votre avis, quel pays des Balkans occidentaux a fait le plus grand progrès au cours de l'année passée ? ». À cette question, la plupart des interlocuteurs de la Macédoine du Nord ont mentionné que tous les pays ont fait des progrès ces dernières années, mais à un rythme différent ou dans des domaines différents, selon leurs spécificités. Certains ont donné des exemples de pays, et l'on cite ici la Serbie, l'Albanie, le Monténégro ou encore la Macédoine du Nord.

À la question « Comment évaluez-vous les efforts de réforme faits par les Balkans occidentaux notamment dans un domaine clé, le vôtre ? », les réponses ont été diverses, mais tous les interlocuteurs ont mentionné le fait que des réformes avaient été faites, toutefois encore insuffisantes ou superficielles. Certains interlocuteurs ont donné comme exemple les réformes dans le domaine juridique (pour réduire la corruption, pour le respect des droits de l'homme, le fonctionnement des institutions démocratiques), au niveau de l'administration publique (réduction de la bureaucratie, numérisation, préparation pour l'accès aux fonds européens), ou dans le secteur économique dans une optique de développement et de compétitivité. À la fois, on a mentionné des « difficultés non pas dans la formulation des lois, mais dans la capacité de l'État à les appliquer et à vérifier leur mise en œuvre ».

« En parlant des normes, de nombreuses personnes affirment qu'il est maintenant beaucoup plus difficile pour un pays d'adhérer à l'UE qu'il y a 10 ans, car l'UE a élevé les standards en matière de mise en œuvre des réformes. Quelle est votre opinion sur cet aspect ? » a été également une question commune aux interlocuteurs. Ils considèrent « que le processus d'adhésion est devenu plus compliqué parce que les critères d'adhésion sont plus exigeants ». On est d'accord que les pays des Balkans occidentaux, surtout la Macédoine du Nord, « ont encore de nombreuses réformes à entreprendre afin d'uniformiser leur système avec l'Européen, d'autant plus que de nombreux aspects sont liés à l'histoire ou à la tradition dans la mise en œuvre de certaines règles et normes juridiques ».

Concernant la question « D'où viennent les obstacles les plus importants aux réformes pro-UE dans les Balkans occidentaux - de l'intérieur ou de l'extérieur de la région ? », les personnes interrogées ont mentionné que « les obstacles viennent de l'intérieur, mais aussi de l'extérieur », même si l'on imagine l'intérieur tantôt comme un pays et tantôt comme une région des Balkans occidentaux. Les obstacles de l'intérieur sont déterminés « par la mentalité des gens de mettre en place les réformes ou de changer certaines pratiques, mais aussi par le développement insuffisant du système judiciaire (la corruption) et militaire (la sécurité) ». Dans le même temps, il est mentionné qu'il y a « une certaine concurrence entre les pays des Balkans occidentaux, qui représente pour la plupart du temps un obstacle

et non pas une impulsion à la coopération ». Concernant les obstacles extérieurs, d'autres « situations problématiques sont évoquées auxquelles l'UE doit faire face et qui déterminent le placement de l'adhésion des pays des Balkans occidentaux sur un plan secondaire ». Par exemple : « le Brexit, la sécurité, la migration ou la gestion des relations avec les autres puissances mondiales (la Turquie ou la Russie) ». Ces obstacles sont donc « interconnectés ».

« Selon vous, qu'est-ce qui empêche les États membres de l'UE d'adopter une position commune plus positive envers l'élargissement ? », représente une autre question commune à laquelle les personnes interrogées ont offert des réponses différentes : « le développement insuffisant du système juridique, l'instabilité politique et l'obstination des mêmes politiciens au pouvoir, les faibles performances économiques, les progrès réduits dans la mise en œuvre des réformes pro-européennes, les situations problématiques auxquelles sont confrontés les États membres de l'UE, ainsi que leur désir de maintenir la stabilité ».

À la dernière question commune, « Quel sera l'objectif principal des Balkans occidentaux à l'avenir ? », la plupart des interlocuteurs ont mentionné que les principaux problèmes auxquels les États des Balkans occidentaux devraient faire face « sont liés aux réformes du système judiciaire, à la vérification de l'application des règles et des réglementations européennes, à l'assurance de la stabilité politique ou au développement de l'infrastructure (construire des voies ferrées pour relier les États des Balkans occidentaux, investir dans l'énergie renouvelable car ils dépendent majoritairement d'autres États), à l'assurance de la sécurité, mais surtout au renforcement de la coopération au niveau régional entre ces États ». Dans le cas de la Macédoine du Nord, « la résolution des différends avec les voisins » a également été précisée, rappelant la situation problématique avec la Bulgarie, après celle avec la Grèce.

Les questions spécifiques ont été posées en fonction des compétences des interlocuteurs. Ainsi, à la question « Comment évaluez-vous l'état actuel de la coopération régionale entre les pays des Balkans occidentaux ? Est-ce que cela s'est amélioré au fil des années ? », les personnes interrogées ont déclaré qu'il y avait eu une amélioration de la coopération régionale pendant les dernières années parce que tous les États avaient fait des efforts à cet égard. Par exemple, au niveau politique, on a mentionné l'initiative de mettre en place un régime similaire à Schengen, mais entre les États balkaniques - un « mini-Schengen ». Dans le même temps, l'intensification de la collaboration au niveau économique est également mentionnée - « Les Fonds pour les Balkans », mais « une meilleure coopération au niveau juridique est nécessaire ». Par conséquent, « une meilleure collaboration entre ces États peut également favoriser le processus d'adhésion à l'UE ».

Des progrès visibles seront réalisés à l'avenir lorsque les projets communs seront gérés par « la nouvelle génération, moins touchée par la mentalité communiste ».

À la question plus sensible liée au changement du nom du pays, « Pensez-vous que l'énorme compromis fait par la Macédoine du Nord en concluant « l'Accord de Prespa », par lequel elle a accepté le changement de son nom constitutionnel, pourrait jouer un rôle décisif dans la démarche de gagner la sympathie européenne ? » les interlocuteurs ont noté que « pour une version courte, la réponse est non », mais ils « espèrent que cela a attiré l'attention des bureaucrates européens sur le désir du pays de s'intégrer ». En même temps, de leur point de vue, « il s'agit d'un énorme sacrifice qui a affecté l'identité de l'État » et peu d'États ont dû le faire, mais ils « ne comprennent pas les avantages que la Grèce a obtenus ». Ce geste a représenté « un acte de courage de la part du Premier ministre du pays ».

En ce qui concerne l'image de l'UE dans les Balkans occidentaux, à la question « Pensez-vous que le discours sur la perspective européenne dans une période où les choses avancent si lentement nuise *réellement* à l'image de l'UE dans les Balkans occidentaux ? », la plupart des réponses ont souligné que les habitants de ces États « ont commencé à sentir que l'adhésion ne se produirait jamais ». Le fait qu'ils ont la possibilité de s'installer dans les pays de l'UE signifie « que nous sommes déjà dans l'UE ». Beaucoup de personnes se sentent frustrées, comme si « elles étaient coincées dans un ascenseur depuis des années », mais continuent d'espérer et « de souhaiter la voie européenne ».

Pour les entretiens en Albanie, nous avons utilisé la même méthodologie en matière de distribution des questions. Par conséquent, elles ont inclus des aspects généraux, mais aussi des faits spécifiques en fonction des connaissances et de l'environnement dans lequel les personnes interrogées évoluaient - économique, politique ou social. Deux entretiens ont été structurés de manière identique et une partie des questions a été commune aux trois autres.

Nous commençons l'analyse des entretiens par les questions communes. Elles ont été adressées aux personnes qui avaient une expérience professionnelle en sciences politiques et en relations internationales. À la première question, « Y a-t-il une réelle volonté interne de relancer le processus d'intégration européenne dans les Balkans, en plus de toute *rhétorique* à ce sujet ? » Du point de vue de la population (des sondages), on a mentionné que « la population des Balkans occidentaux soutient la rhétorique de l'intégration européenne », mais les indicateurs sont différents d'un pays à l'autre. « En Albanie, le soutien à l'intégration européenne concerne plus de 80% de la population ».

La deuxième question a représenté une suite logique de la première : « La déception des citoyens, vu la lenteur du processus d'intégration, a-t-elle conduit à l'affaiblissement de la majorité qui est en faveur de l'adhésion ? » Il a été mentionné que « la population de plus de 40 ans est plus confiante » et que « les plus jeunes sont devenus sceptiques » que l'adhésion se produirait immédiatement. Il a été ajouté que « *les fonds européens représentent une opportunité* », mais « de nombreux habitants de la région ne sont pas conscients de leur existence et leurs avantages ».

« Comment évaluez-vous les efforts de réforme faits par les Balkans occidentaux notamment dans un domaine clé, le vôtre ? » a été la troisième question commune. Les interlocuteurs ont répondu que l'Albanie avait fait « beaucoup d'efforts pour s'aligner aux normes imposées par l'UE, notamment dans le domaine de la justice (la lutte contre la corruption) et de la transparence politique. » En outre, « l'amélioration des relations avec les voisins (le conflit gelé avec la Serbie) » a été mentionnée.

La quatrième question a été aussi une question commune - « D'où viennent les obstacles les plus importants aux réformes pro-UE dans les Balkans occidentaux - de l'intérieur ou de l'extérieur de la région ? » Les interlocuteurs ont répondu que « les obstacles surgissent constamment des deux côtés », mais que les obstacles extérieurs, qui pouvaient provenir de la région des Balkans occidentaux ou du niveau de l'UE, étaient les plus difficiles à contrôler. Au niveau des obstacles intérieurs, les exemples ont compris « la difficulté des institutions d'avancer et de se reformer ». En Albanie, « les lois établies sont sous les prérogatives européennes », mais leur mise en œuvre est vraiment « médiocre ». À une plus grande échelle, « les obstacles extérieurs sont influencés par un climat plus large et par des acteurs plus distants mais très puissants, comme la Turquie, la Chine et la Russie ».

La question « Comment évaluez-vous l'état actuel de la coopération régionale entre les pays des Balkans occidentaux ? Est-ce que cela s'est amélioré au fil des années ? » a été adressée à trois interlocuteurs. Ils ont apprécié le fait qu'au niveau régional, « la coopération entre les États des Balkans occidentaux s'est remarquablement améliorée ces dernières années » et une meilleure synchronisation des actions entre ces États pouvait influencer positivement le processus d'intégration. Ils ont mentionné également « la coopération économique entre ces États », notamment entre l'Albanie, la Macédoine du Nord, le Monténégro et la Serbie. En conclusion, les interlocuteurs ont avoué que le climat au niveau de la coopération régionale « est bien meilleur qu'il y a 10 ans ».

Une autre question commune a été liée aux perspectives d'avenir : « Quel sera l'objectif principal des Balkans occidentaux à l'avenir ? » Les réponses ont compris de nombreuses idées et recommandations. Premièrement, l'Albanie, mais aussi les autres pays candidats des Balkans occidentaux, « doivent persévérer sur la voie des réformes européennes ». Quelle que soit la direction que prendra l'adhésion européenne, « la réforme dans le domaine judiciaire doit être poursuivie ». Deuxièmement, « le processus d'intégration européenne doit être approfondi par une meilleure coopération régionale », notamment au niveau de l'infrastructure, mais aussi de la connectivité (la numérisation, les énergies vertes). La coopération au niveau régional dans le secteur économique ne suffit pas, car « il faut aussi investir dans la coopération au niveau culturel et politique ». Troisièmement, « il faudrait investir davantage dans l'éducation », dans la préparation des jeunes de la perspective des valeurs européennes, mais aussi pour être des négociateurs compétitifs (l'accent y est mis sur l'innovation). Quatrièmement, « les efforts de développement économique doivent être poursuivis. L'amélioration du système juridique déterminera également le développement du système économique ». Adopter de bonnes lois ne suffit pas, puisqu'elles doivent « être aussi mises en œuvre ».

La question suivante a été adressée à deux interlocuteurs, ceux qui ont un profil en relations internationales - « Nous savons que l'adhésion à l'Union européenne est plus qu'un processus technique. C'est le choix d'une génération, fondé sur des valeurs fondamentales que chaque État doit accepter, des politiques étrangères et régionales, de l'organisation de la justice jusqu'à *la scolarisation des enfants*. De ce point de vue, les délais dans la perspective de l'adhésion, pourraient-ils être considérés comme un résultat de l'héritage du système communiste, y compris en matière judiciaire ? » Leurs réponses ont été affirmatives, car « l'héritage communiste a affecté la culture et la mentalité actuelles ». Les lois et l'administration ont été également affectées par cette histoire, mais c'est plutôt maintenant « que nous sommes affectés par l'héritage de la période de transition ». Cela « affecte également la mise en œuvre des lois » - elles ont été créées dans l'esprit des valeurs de l'UE, « mais leur mise en œuvre est influencée par l'héritage communiste ». De plus, dans le système politique, il y a encore des personnes qui ont été actives pendant la période communiste et qui, « tout au long des 30 ans, ont constamment occupé de divers postes politiques ».

La dernière question analysée est : « À votre avis, qu'est-ce qui empêche les États membres de l'UE d'adopter une position commune plus positive envers l'élargissement ? » Les réponses des interlocuteurs, spécialistes en relations internationales, ont inclus la mention que « l'élargissement de l'UE est fortement influencé

par le climat politique », mais que de nombreux aspects « ne sont pas conformes au sein des États des Balkans occidentaux pour qu'ils soient prêts pour l'adhésion ». Dans le même temps, on a fait appel à la déclaration de l'ancien président de la CE, Jean Claude Juncker, « non pour l'élargissement » et, par conséquent, « l'UE et les États membres ne veulent pas et ne sont pas prêts à recevoir de nouveaux membres ». Il est mentionné que les États des Balkans occidentaux « ont encore beaucoup de réformes à faire », mais l'élargissement n'est pas la priorité la plus importante à l'ordre du jour de l'UE. Il y a donc des pays qui soutiennent l'adhésion de certains pays candidats, en fonction des relations qu'ils entretiennent avec eux, mais cela ne peut pas faire l'unanimité. Dans le même temps, l'UE « a des problèmes » qui sont prioritaires et qui doivent être résolus avant d'accueillir de nouveaux membres.

### **En guise de conclusion**

Afin d'être en cohérence avec le titre du projet dans le cadre duquel ces entretiens ont été réalisés, les interlocuteurs ont été questionnés afin de savoir si le modèle d'intégration roumain pouvait être perçu comme une source d'information. Ils ont mentionné que « la Roumanie peut représenter une source de documentation appropriée, notamment au niveau de la culture organisationnelle et du fonctionnement des institutions. La lutte contre la corruption, les droits des minorités nationales et les réformes en politique » sont également des sujets communs. Dans le cas des deux États, les similitudes dues à l'influence de la période communiste ont été mentionnées. Elles ont laissé des traces difficiles à enlever, mais la manière de les éliminer peut être un modèle à suivre.

Il a été également affirmé qu'une difficulté dans l'application du modèle d'adhésion roumain serait le nombre des habitants (la population de la Roumanie versus la population de l'Albanie ou de la Macédoine du Nord). Les participants aux entretiens ont ajouté que les États membres de l'Europe centrale et orientale « peuvent soutenir et renforcer les politiques de lobbying pour l'adhésion des pays des Balkans occidentaux », en vertu des similitudes entre eux.

Par conséquent, le modèle d'adhésion roumain et des autres États d'Europe centrale et orientale représente une source d'information et de documentation pour les Balkans occidentaux, notamment en raison de la proximité géographique. Le modèle ne peut pas être entièrement reproduit en raison des différences historiques, culturelles et contextuelles, mais dans certains domaines, il y a des aspects qui peuvent être appris en reproduisant les bonnes pratiques. Les exemples des PECO dans des situations similaires peuvent conduire aux solutions appropriées.

En conclusion, quel que soit le poids d'un modèle de l'extérieur, ce qui compte, c'est que « les États des Balkans occidentaux soient écoutés et soutenus sur leur chemin d'adhésion à travers leur propre modèle ».

### Bibliographie

Aglietta, M., Baulant, C., Moatti, S. 2003. « Les PECO devant la tentation de l'euro ». [En ligne] : <https://www.cairn.info/revue-economie-internationale-2003-1-page-11.htm> [consulté le 5 octobre 2022].

Andreff, V. 2001. « Les gains attendus par les pays d'Europe Centrale et Orientale de l'élargissement de l'Union européenne et de l'entrée dans l'euro ». [En ligne] : [https://www.persee.fr/doc/ecofi\\_0987-3368\\_2001\\_hos\\_6\\_1\\_3901](https://www.persee.fr/doc/ecofi_0987-3368_2001_hos_6_1_3901) [consulté le 5 octobre 2022].

Dehousse, F. 1998. « Les enjeux de l'élargissement de l'Union européenne ». [En ligne] : <https://www.cairn.info/revue-economie-internationale-2003-1-page-11.htm> [consulté le 5 octobre 2022].

European Commission. 2020. Renforcer le processus d'adhésion - Une perspective européenne crédible pour les Balkans occidentaux. [En ligne] : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:52020DC0057&from=IT> [consulté le 5 octobre 2022].

European Commission. 2021. *Commission Staff Working Document, North Macedonia 2021 Report*, Accompanying the document, Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions, 2021 Communication on EU Enlargement Policy. [En ligne]: [https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/north-macedonia-report-2021\\_en](https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/north-macedonia-report-2021_en) [consulté le 5 octobre 2022].

European Commission. 2021. *Commission Staff Working Document, Albania 2021 Report*, Accompanying the document Communication from the Commission to the European Parliament, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the Regions, 2021 Communication on EU Enlargement Policy. [En ligne]: [https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/albania-report-2021\\_en](https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/albania-report-2021_en) [consulté le 5 octobre 2022].

European Commission. 2022. *Enhanced EU engagement with the Western Balkans*. [En ligne] : [https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/enlargement-policy/enhanced-eu-engagement-western-balkans\\_fr](https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/enlargement-policy/enhanced-eu-engagement-western-balkans_fr) [consulté le 5 octobre 2022].

European Council in Copenhagen. 21-22 June 1993. *Conclusions of the Presidency*. [En ligne]: [https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/DOC\\_93\\_3](https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/DOC_93_3) [consulté le 5 octobre 2022].

François, A., Le Gall, C., Magni-Berton, R. 2012. « Économie politique du soutien à l'UE dans les PECO. Y a-t-il un *avant* et un *après* intégration ? ». [En ligne] : <https://www.cairn.info/revue-politique-europeenne-2012-3-page-42.htm> [consulté le 5 octobre 2022].

Fultz, E. 2007. « Peco: l'avenir des systèmes de retraite encore incertain ». [En ligne] : <https://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe1-2007-1-page-190.htm> [consulté le 5 octobre 2022].

Hapiot, A, Slim, A. 2003. « Les aides européennes aux PECO. Vers une meilleure affectation des fonds ? ». [En ligne] : <https://www.cairn.info/revue-le-courrier-des-pays-de-l-est-2003-4-page-48.htm> [consulté le 5 octobre 2022].

Reiter, H. 2011. « Émergence d'une politique de la jeunesse dans les Peco ». [En ligne] : <https://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2011-3-page-110.htm> [consulté le 5 octobre 2022].

### Remerciements

Ce travail a été soutenu par le projet « Transfert du modèle d'intégration européenne depuis l'Europe centrale-orientale vers les Balkans occidentaux » : PN-III-P4-ID-PCE-2020-0608, Projets de recherche exploratoire - PN-II-P4-ID-PCE-2020-2, Section 2, UEFISCDI.

## Notes

1. Antoanela-Paula Muresan a rédigé l'introduction de l'article, *Quelques repères sur la Macédoine du Nord et l'Albanie dans le processus d'adhésion* et Elena Grad-Rusu, *Les entretiens* et la conclusion.
2. Nous les remercions de leur participation à cette étude.